



HAL
open science

Lundi 21 juin 1982 : l'acte de naissance d'une République musicale ?

Philippe Gumplowicz

► **To cite this version:**

Philippe Gumplowicz. Lundi 21 juin 1982 : l'acte de naissance d'une République musicale ?. 1982-2022
La Fête de la musique a 40 ans !, La rumeur libre, 2023, 978-2-35577-313-6. hal-04480614

HAL Id: hal-04480614

<https://hal.science/hal-04480614v1>

Submitted on 13 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Lundi 21 Juin 1982

L'acte de naissance d'une République musicale¹ ?

En juin 1982, les Français se virent exhortés par Jack Lang, à sortir de chez eux pour célébrer « sans complexe » « avec leurs instruments de musique » le solstice d'été. Les forces musicales publiques et privées du pays étaient invitées à se faire entendre, il allait de soi que ces rassemblements ne seraient pas une cacophonie mais conflueraient dans une cohabitation harmonieuse. Des groupes de toutes sortes, des individus également, se produiront en public, sans le moindre complexe, en effet. Cette manifestation inspirera de nombreux récits : celui d'une nation musicienne ou en instance de l'être², celui d'une créativité partagée. La Fête de la musique réalisait l'objectif mobilisateur fixé par celui qui en fut l'initiateur et l'ordonnateur, le Directeur de la Musique Maurice Fleuret : dignité égale entre les musiques. Elle rendait perceptible l'abolition symbolique des hiérarchies entre les musiques. Dans les années à venir, l'hédonisme, l'*entertainment*, l'expression de soi, l'épanouissement dans le temps libre étaient appelées à devenir des règles de vie. La Fête de la Musique en était la prémonition.

L'élan collectif porté par la Fête de la Musique pouvait se lire comme un oxymore : une spontanéité conçue et attisée par le pouvoir. Que les fêtes révolutionnaires et les manifestations orphéoniques aient pu, selon Alain Surrans servir d'inspiration à Maurice Fleuret, me permet de mettre la focale ici sur un précédent historique : la Fête de la Fédération en 1790. Dans les récits qu'en feront Jules Michelet (*Histoire de la Révolution française*), Jean Jaurès (*Histoire socialiste de la Révolution française*), Ernest Lavisse (*Histoire de la France contemporaine*), cette manifestation est décrite dans les termes proches de ceux que suscita cette première version de la Fête de la Musique. Ces historiens républicains lui ont donné

¹ J'emprunte l'expression « République musicale » à Daniel Durney, alors chargé de mission à la Direction de la musique, acteur engagé auprès de Maurice Fleuret. Voir Daniel Durney, « Politique de la musique » in Emmanuel de Waresquiel (dir.), *Dictionnaire des politiques culturelles de la France de 1958 à nos jours*, Larousse/éditions du CNRS, 2001.

² Alain Surrans rappelle la publication d'un rapport du Département des Etudes et Recherches du ministère de la Culture qui faisait état d'une proportion appréciable de Français (1sur10) qui pratiquait la musique. Alain Surrans « Maurice Fleuret, auteur compositeur de la fête de la Musique », in *Culture publique*, Janvier 2005.

un chant comme pierre angulaire dont ils se sont servis pour en souligner l'aspect inouï : *Ça ira*. Non pas celui de la version sanguinaire de 1793, précisait Michelet, mais celui de 1790, bienveillant et irénique rangé derrière la capacité de changement contenue dans la Loi : « Du législateur, tout s'accomplira ».

Sortir au dehors, sortir de soi

Similitude dans la chronologie de ces deux manifestations dans l'histoire : la Fête de la Musique de 1982 se déroule un an après un événement politique considéré comme fondateur, l'élection de François Mitterrand à la Présidence de la République. L'explosion de spontanéité joyeuse et contenue qui sera alors mis en avant par les reportages télévisés s'accorde à la grâce du moment présent. Les instruments, les voix, les solos de pianos, la variété des ensembles de toutes les musiques témoignent de la créativité de toute une population et en arrière-fond, de la pertinence des présupposés politiques du nouveau régime, la manifestation implicite et sensible d'une concorde entre les visées du pouvoir et les aspirations de la population. D'ailleurs, la population qui investissait l'espace public ne se limitait pas à celle des seuls musiciens. Oui, les lendemains chanteront, le présent en apportait la preuve, il chantait.

Célébrée le 14 juillet 1790 (la date que commémore notre Fête nationale) au prétexte de commémorer la Prise de la Bastille, la Fête de la Fédération entendait accueillir les délégués venus de la France entière venus prêter serment de fidélité aux lois nouvelles. Rassemblement du peuple entier formant nation sous l'égide de la Loi – la Fête de la musique rassemblant la population et l'invitant à sortir au dehors. La Fête de la Fédération devient l'acte originaire d'un nouveau régime de souveraineté qui plaçait les anciens sujets du Roi devenus des citoyens, et le Roi lui-même, sous l'égide de la Loi. Dans les deux cas, le ciel est le témoin du nouveau cours du temps. Expressions musicales d'un côté, serment de l'autre que prononce La Fayette au nom de la Garde nationale qu'il commande.

Nous jurons de rester à jamais fidèles à la nation, à la loi et au roi, de maintenir de tout notre pouvoir la Constitution décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par le roi et de [...] demeurer unis à tous les Français par les liens indissolubles de la fraternité.

Autre similitude entre les deux événements, l'immédiateté, la proximité entre l'idée et sa concrétisation. Laurent Martin évoque un « petit groupe fonctionnant en commando » qui « imagine et monte en vingt jours » la

Fête de la Musique³. Dans les semaines qui précédaient le 21 juin 1982, les bureaux de la Direction de la Musique et de la Danse, tous étaient sur le pont. Pour ce qui est de la Fête de la Fédération, il s'en faut d'une quinzaine de jours, du 1^{er} juillet au 14 juillet 1790, pour que les Parisiens fassent du Champ-de-Mars un lieu d'accueil pour les Fédérés de tous les départements. « Une fête dont l'idée jaillit presque au jour de l'événement lui-même »⁴, résume Mona Ozouf. Irrésistible force de propulsion du message initial qui lance la Fête de la Musique. Parti du cabinet du ministère de la Culture, il gagne les Directions régionales du Ministère en région, passe Conseils municipaux, balaye sur son passage les survivances et les résistances de l'ancien monde avec la participation de journalistes à l'écoute et de ce que l'on n'appelle pas encore les « assocs ». L'État, en ce moment, a du génie. Atmosphère insouciant, les incertitudes passent un instant au second plan. La Fête de la musique se déroule un an avant le tournant de la rigueur décidé en mars 1983.

Immédiateté et unanimité. Une fois recouverts par le passage du temps, les faits demeurent sous la forme de récits qui en tissent la toile. Le récit des deux fêtes met en avant l'abolition temporaire des discordances, appellent les métaphores de la « surgie »⁵ comme aurait dit Alphonse Dupront, autrement dit de l'apparition de l'extraordinaire du sein de l'ordinaire. Un bouleversement par le sublime. Un sentiment d'unanimité. Comme l'écrit Mona Ozouf pour les fêtes de la Révolution, il s'agit de « cimenter la communauté par la mise en scène de la réconciliation »

L'unanimité proclamée par La Fête de la Fédération va jusqu'à inclure le désormais Roi des Français dans cette alliance d'un type nouveau. Qu'il s'agisse des Français de 1790 ou ceux de 1982, le programme ou l'injonction était de même nature : sortir dehors afin de sortir de soi-même. Daniel Durney rappelle que Maurice Fleuret accordait une importance particulière à la dimension mystique de la création musicale. Il soutenait des compositeurs comme Jean-Claude Eloy, très influencé par la mystique japonaise. La Fête de la musique revêtait chez lui, à n'en pas douter, une dimension spontanéiste qui lui plaisait.

La sacristie, le kiosque, la rue

³ Laurent Martin, « Fêtes », *Les années Lang, une histoire des politiques culturelles, 1981-1993*, La documentation Française, 2021.

⁴ Mona Ozouf, *La Fête révolutionnaire*, Paris, Gallimard, 1988.

⁵ Adophe Dupront, *Du Sacré*, Gallimard, 1987.

En 1982, comme d'ailleurs en 1790, le besoin de ciel ouvert se faisait sentir. Dans une lettre ouverte qu'il adressait au Directeur de la Musique Jacques Charpentier en 1979, Maurice Fleuret, alors critique musical au Nouvel mais aussi ordonnateur depuis deux ans de festivals, ironisait sur le « petit endroit obscur », cette tribune d'organiste où officiait Jacques Charpentier. Inauguré par François Couperin, ce grand orgue, trônait à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, occupé depuis deux ans par la Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X. Le journaliste Maurice Fleuret trempait sa plume dans l'encore de la polémique. Il mentionnait ce « concertino bien de chez nous, « *alla francese* » composé par Jacques Charpentier. » Que tout cela était vieillot, clérical, « musique française », ce qui au temps du magistère intellectuel de Pierre Boulez, n'était pas un compliment. Cette atmosphère de soutane et de sacristie, c'était tout le contraire des Promenades musicales conçues et mises en œuvre par le même Maurice Fleuret à Lille puis au cœur de la Balagne où il a été à l'origine d'« une suite ininterrompue de petits concerts disséminés dans tous les lieux possibles ; l'église, la mairie, les places »⁶. Le choix de l'espace public s'inscrivait dans la tradition des grands rassemblements hymniques de la Révolution eux-mêmes repris par le mouvement orphéonique. Ces kiosques à musique, présents dans toutes les villes n'auraient pas suffi à donner la Fête de la Musique dans tout son éclat. Insuffisamment déployés quoiqu'ouverts à tous les vents, ils n'étaient plus qu'un vestige lointain et dépassé de la musique par le peuple et pour le peuple. L'espace public contre l'espace clos.

« La fête, écrivait Louis Blanc pour caractériser la Fête de la Fédération, marque l'entrée dans un monde lumineux, congédie du même coup le vieux monde. » Ce vaut pour la Fête de la musique. C'est ce que retenait Jean Jaurès de la Fête de la Fédération.

Même les citoyens passifs participaient de toute l'émotion de leur cœur à la grande fête ; ils se sentaient haussés malgré tout avec la Nation toute entière, et je ne sais quelle espérance unanime et quelle unanime tendresse réalisa un moment, malgré la part d'égoïsme et d'oligarchie des institutions nouvelles, l'unité des nations, l'unité de classe⁷.

Un détour par le « Ça ira »

⁶ Alain Surrans, *Ibid.*

⁷ Jean Jaurès, *Histoire socialiste de la Révolution française*, 1908, Chapitre VIII, La Fédération, p. 827-835.

« Le sang ne coulait pas à cette époque ; l'amour pour la Révolution était entier, l'énergie était pure, l'idée du meurtre ne s'y mêlait point ; on répétait *ça ira* d'un concert unanime », écrira Sébastien Mercier, quelques petites années plus tard, en 1798⁸. Le chroniqueur passe sous silence les affrontements de l'Assemblée, les laborieux marchandages qui président à la rédaction de la Constitution civile du clergé, décret adopté par l'Assemblée deux jours auparavant, les violences antérieures que ce 14 juillet 1790 est censée conjurer. Moment suspendu, le mot fraternité est sur toutes les lèvres. François Furet, encore : « C'est l'année du règne très provisoire – mais elle ne le sait pas – d'une société des Lumières formée par toute l'évolution culturelle du siècle, et où communie noblesse libérale et bourgeoisie arrivée »⁹. L'étymologie latine du mot Fédération, *Fæderationem* éclaire l'objectif qui pourrait bien être un trompe-l'œil : « Unir par alliance ».

Cette unanimité scellée par le serment ne serait rien sans sa mise en scène dans l'espace public. Des tribunes doivent être édifiées des deux côtés de l'Esplanade du Champ-de-Mars pour accueillir la centaine de milliers de délégués des provinces et un nombre plus important encore (le double) de Parisiens. Les travaux avaient pris du retard, l'idée se propage qu'il pourrait être impossible de recevoir à temps les délégations des provinces. À l'appel de La Fayette, le peuple de Paris est appelé à mettre la main à la pâte. Et là, la musique fait merveille. Le Roi lui-même y était allé de son coup de pioche pour hâter la construction des tribunes du Champs de Mars, ouvrier parmi d'autres au milieu des porteurs de charrette, menuisiers, charpentiers.

Les tribunes seront installées au jour dit. Pour Michelet, il était clair que l'intensité du moment, la conscience de l'enjeu, l'union des participants, les effets répétitifs des rimes, la scansion rythmique du chant, tout cela possédait un pouvoir de transfiguration, de quoi amener chacun à se percevoir comme faisant partie d'un tout indivisible avant même le serment du Champ-de-Mars.

En traversant par bandes les villages ou les villes, ils chantaient de toutes leurs forces, avec une gaieté héroïque, un chant que les habitants sur leurs portes répétaient. Ce chant, national entre tous, rimé pesamment, fortement, toujours sur les mêmes rimes, comme les commandements de Dieu et de l'Église, marquait admirablement le pas du voyageur qui voit s'abrèger le chemin, le progrès du travailleur

⁸ Sébastien Mercier, *Le Nouveau Paris*, [1798], Mercure de France, coll. « Librairie du bicentenaire de la Révolution française », 1994, p. 267.

⁹ François Furet, *ibid.*, p. 148.

qui voit la besogne avancer [...] Pour le voyageur qui, des Pyrénées ou du fond de la Bretagne, venait lentement à Paris sous le soleil de juillet, ce chant fut un viatique, un soutien, comme les proses que chantaient les pèlerins qui bâtirent révolutionnairement, au Moyen Âge, les cathédrales de Chartres et de Strasbourg¹⁰.

Michelet met en scène la préparation de la Fête de la Fédération comme une montée en puissance. Le *Ça ira* en est l'ingrédient multiplicateur, bien plus que l'*Hymne pour la Fête de la Fédération* écrit par Marie-Joseph Chénier. Autant le *Ça ira* apparaît comme une série de réinventions reprises au bond par une foule en ébullition, le second est empesé comme un hymne officiel. « Offrons au Dieu de paix cet hymne patriotique/Mêlons à nos serments des chants plein de fierté/Courons sous ce lieu autrefois despotique/Où naquit notre liberté... Que le Roi des Français ait part à notre hommage ; ne l'environnons point d'esclaves enchaînés/ Et n'avilissons point aux pieds de son image/Des peuples entiers prosternés. »¹¹

Ce chant entonné à l'unisson, Michelet en imagine les effets tout au long du chemin qui menait les délégués vers le Champ-de-Mars et sur les bâtisseurs acharnés à terminer l'ouvrage à temps. Ces tribunes du Champ-de-Mars relèvent d'une énergie surgie des entrailles même du peuple, du sentiment d'unanimité qui s'exprime par cet hymne qui a pouvoir de fondation. Au jour dit, les délégués de province et les Parisiens seront bel et bien accueillis. L'alliance des voix qui s'élèvent, ce par quoi s'exprime la louange, la célébration de la belle révolution et se manifeste l'unité de l'assemblée, de l'*ecclési*a. Ernest Lavisse prolonge Michelet.

Ainsi, par toute la France, ces fédérations furent une explosion d'amour, une aspiration à la concorde et à l'unité nationale. Devant l'autel de la patrie, au milieu des danses, des "farandoles", des chants ou des banquets, les vieilles querelles se turent, les distinctions s'effacèrent ; un grand souffle passa sur tous les Français. Tous ceux qui participèrent à ces fêtes en gardèrent toute leur vie un souvenir doux et triste à la fois ; il leur semblait avoir joui du bonheur parfait. Plusieurs écrivaient, après la fête : "Maintenant je puis mourir" ; ou bien : " Ici finit le meilleur jour de ma vie"¹².

¹⁰ Jules Michelet, *Histoire de la Révolution française*, [1847], OC t. 2.djvu/231

¹¹ Marie-Joseph Chénier, Hymne à La Fête de la Fédération.
<https://books.google.fr/books?id=KsrX1YJFWtsC&printsec=frontcover&hl=fr#v=onepage&q&f=false>

¹² Ernest Lavisse, *Histoire de la France contemporaine*, 1919, Tome I, chapitre II, p. 237.

Mais il est toujours instructif et même plaisant d'écouter le contrechant des « pisse-vinaigre » rétifs à l'injonction au partage et à la communion. Le comte d'Eschernay, diplomate et homme de lettres suisse, proche des encyclopédistes, était présent au Champ de Mars le 14 juillet 1790. Partageant les idéaux de la Révolution en ses débuts, son témoignage ne semble pas biaisé par la nostalgie d'un ordre ancien. Le témoin relativise pourtant le tableau irénique des historiens républicains. Après avoir précisé à ses correspondants suisses ou anglais que « dans son intention, dans sa réalité même, cette Fête a été fort supérieure à tout ce que j'ai pu vous en décrire », il raconte avec un détachement, disons aristocratique *sa* Fête de la Fédération. Elle avait semblé suffisamment riche d'enseignements sur les débords de l'égalité pour qu'il s'empressât d'émigrer, très peu de temps après.

Il n'y avait, dans cet immense tableau, ni précision, ni ensemble. Tout y languissait, y errait à l'aventure, et marchait au hasard. [...] Une circonstance désolante contribua beaucoup aussi à détruire l'effet, à y porter même le trouble et la confusion. Un temps déplorable, des averses effrayantes et glaciales se succédèrent pendant plusieurs heures. On eût dit que le ciel repoussait, humiliait la terre, trop orgueilleuse du spectacle qu'elle étalait, ou que les puissances célestes, déchaînées contre le Champ-de-Mars, prenaient partie pour l'aristocratie qu'on en chassait, qu'on y persécutait. Deux cent mille femmes vêtues de blanc, exposées à l'inclémence des éléments, furent en peu de temps pénétrées et percées par la pluie. [...] Les chapeaux, les bonnets, les plumes ondoyantes étaient renversés, abattus, et pendants.

[...] La galerie du roi, où j'étais, et remplie à moitié seulement [...] offrait un abri aux femmes morfondues qui en étaient les plus voisines. Il eût été barbare de le leur refuser. [...] Nous nous trouvâmes serrés pressés, inondés par l'eau

[La tribune est prise d'assaut]

L'ivresse fédérale, le nom de frère sans cesse répété firent passer cette violence comme une suite naturelle de la liberté et de l'égalité. Une loge destinée à la cour ! Une loge d'ambassadeur, envahie par le public, sans causer presque aucun murmure ! Qui l'eût pu croire, il y a deux ans ?¹³

¹³ Comte d'Escheray, *Correspondance d'un habitant de Paris avec ses amis de Suisse et d'Angleterre sur le événements de 1789, 1790 et jusqu'au 4 avril 1794*, Paris, 1791.

Dignité égale entre les musiques ?

Il n'a pas plu, le 21 juin 1982 et il n'y eut aucune invasion de quelque loge que ce fut. La Fête de la Musique sera tout le contraire d'une cacophonie. L'égalité en dignité de toutes les musiques, slogan et serment des nouvelles politiques culturelles ne se prêta à aucun désaccord public dans la rue. Dans les milieux de la musique, on bouda un peu, on parla de défaite de la musique, on ricana sur ces orchestres professionnels qui se firent rémunérer pour se produire le 21 juin 1982. La Fête de la Musique de juin 1982 invitait le peuple musicien à se manifester, dans le respect sssssset dans ce que l'on n'appelait pas encore le vivre ensemble, mais dont le « jouer ensemble » pouvait donner une certaine idée. Sans être le moins du monde transgressive, elle a réalisé le prodige de porter un peu de sacré dans une atmosphère bon enfant, les gens, à participer, à se donner en spectacle. Elle offrait un contrechant public au jeudi 21 mai 1981 quand, au jour de son investiture, François Mitterrand s'était rendu en solitaire dans la crypte du Panthéon pour rendre un hommage à des figures tutélaires de la République. Cérémonie hiératique où l'ordre des rangs et des affiliés était fixé avec raideur, où le peuple devenu le public figurait et se voyait convié à admirer la grandeur du nouveau régime, la munificence du pouvoir derrière des grilles de sécurité.

D'autres Fêtes de la Musique ont suivi. Plus professionnelles, plus « événementielles », avec un apex sur grand podium avec vedettes filmées par les caméras de la télévision. La spontanéité de la première édition était certes largement provoquée, le personnel du Ministère de la culture était sur le pont, chacun téléphonant à ses contacts pour les inciter à se produire, jusqu'à en rémunérer certains. Dans la réalité des faits, la juxtaposition des prestations était de rigueur, comme le rappellera une affiche ultérieure de la Fête de la musique, où l'on voyait un violoncelliste âgé, chauve et ventripotent jouer comme s'il était seul au monde au côté d'un rocker déchaîné. Mais la Fête de la musique de 1982 n'en véhiculait pas moins le rêve d'un peuple créatif voire créateur. Au cours des années quatre-vingt, « se lâcher », « s'éclater » devenaient des mots du vocabulaire courant. Un souci de soi éclairé par les arts n'avait rien de répréhensible. Maurice Fleuret rêvait de voir la démocratisation et la création marcher de concert. Si l'on se reporte à l'esprit du temps, l'idée de changer la vie ne semblait pas si chimérique, cette promesse se doublait de comités, commissions de toutes sortes, sociétés de pensée qui publièrent des tribunes, des programmes,

des manifestes, persuadées que les forces productives s'uniraient aux forces créatives dans un avenir forcément radieux. Jack Lang déclarait quelques jours avant le 21 juin 1982 : « Nous n'organisons pas. Libre à chacun de témoigner par son instrument de musique sa joie de voir l'été revenir. » Ce que Mona Ozouf disait de la Fête de la Fédération vaut pour la Fête de la musique : « De toutes les légendes des fêtes de l'ère Lang, celle de la Fête de la Musique est peut-être la plus vraie ».

Philippe Gumpowicz

Université Evry Paris-Saclay (RASM-CHCSC)